



# PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élection municipale complémentaire à Sainte-Souligne

Angoulême, le 20 avril 2021

Suite à la démission du maire, le conseil municipal de Sainte-Souligne doit procéder à l'élection de son remplaçant.

En application des dispositions du code général des collectivités territoriales, l'effectif légal du conseil municipal doit être intégralement pourvu. Le conseil municipal actuel n'étant pas complet, il est nécessaire de procéder à l'élection complémentaire d'un conseiller.

En conséquence, les électeurs et électrices de la commune sont convoqués le dimanche 30 mai 2021 et, en cas de second tour de scrutin, le dimanche 6 juin 2021.

Les déclarations de candidatures devront être déposées par les candidats ou leur mandataire à la sous-préfecture de Cognac (rue Jean Taransaud – 16100 Cognac), selon le calendrier suivant :

Tour de scrutin	Date de dépôt de candidatures
1 <sup>er</sup> tour	Lundi 10 et mardi 11 mai 2021 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 Mercredi 12 mai 2021 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ( <i>heure de clôture du délai</i> )
2 <sup>nd</sup> tour	Lundi 31 mai 2021 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 13h60 Mardi 1 <sup>er</sup> juin 2021 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ( <i>heure de clôture du délai</i> )

L'élection se déroulera selon les règles applicables aux communes de moins de 1 000 habitants (scrutin majoritaire plurinominal).

Les documents relatifs aux candidatures, les modalités de dépôt et l'arrêté de convocation des électeurs sont accessibles sur le site Internet des services de l'État : [www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Election/Elections/Elections-politiques/Elections-municipales-partielles](http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Election/Elections/Elections-politiques/Elections-municipales-partielles)

### Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr